



جامعة سيدي محمد بن عبد الله بفاس  
+0800441 0448 282208 01 4011100 | 300  
UNIVERSITÉ SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH DE FES



**GREASE**  
Religion, Diversity  
and Radicalisation

## **GREASE Conférence régionale**

Radicalisation, sécularisme et gouvernance des religions : rassembler les perspectives Européennes, méditerranéenne et asiatiques

Organised at the Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fes – Fes, Morocco

### **Rapport**

**“Les politiques de prévention de la radicalisation violente d’inspiration religieuse parmi les jeunes”**

Université Mohamed Ben Abdellah (Fès - Maroc)

11-13 mai 2022

<http://grease.eui.eu/>

*This in-presence regional conference took place in May 2022 in Fes, Morocco, building upon the online Regional Dialogue from May 2021. This report offers a summary (in French) of the programme and findings emerging from this event.*



The GREASE project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement number 770640

## Introduction

Dans le cadre du projet GREASE, l'équipe marocaine, avec l'appui de la cellule chargée de la gestion des programmes à l'IEE de Florence (Robert Schuman Centre), a organisé, entre le 11 et le 13 mai 2022, à l'Université Sidi Mohammed Ben Abdallah de Fès, une rencontre scientifique portant sur *“les politiques de prévention de la radicalisation violente d'inspiration religieuse parmi les jeunes”*.

Cette rencontre a permis aux participants d'approfondir davantage leur réflexion sur les politiques publiques préventives en matière de radicalisation et notamment chez les jeunes. Les discussions et débats se sont concentrés sur le cas du Maroc et, dans une perspective comparative, sur un certain nombre de pays des régions méditerranéenne et asiatique (France, Italie, Turquie, Bangladesh Indonésie,...). L'objectif fut d'élucider les questions relatives aux impacts de la gestion étatique de la sphère religieuse sur les phénomènes de radicalisation violente et inversement sur les implications de la radicalisation violente pour la gestion de la religion par l'État.

La rencontre de Fès a permis, en effet, de réexaminer les différents éléments de débat, enclenchés depuis le début du projet, en identifiant des facteurs spécifiques et en contextualisant l'état actuel des relations entre l'État et la religion, la gouvernance de la diversité religieuse et les tendances effectives et potentielles à la radicalisation.

Les comparaisons des différents facteurs en jeu ont davantage explicité les relations établies entre les États et la religion, la gouvernance de cette dernière et la diversité religieuse dans un contexte caractérisé par l'émergence d'une sorte de radicalisation d'inspiration religieuse notamment chez les jeunes. Elles ont, par ailleurs, mis l'accent sur les moyens de renforcer la résilience des sociétés, aussi diverses soient-elles, pour y faire face.

La conférence s'est déroulée en trois phases (Cf. programme en annexe). Dans un premier temps, les participants ont soumis à la discussion le cas du Maroc en mettant en exergue les problématiques relatives :

- aux facteurs incitant à la radicalisation violente d'inspiration religieuse chez les jeunes dans le contexte marocain ;
- au salafisme, jihadisme et extrémisme violent ;
- aux variables de la dimension spirituelle sur la gestion religieuse ;
- à la violence en milieu scolaire et au rôle de l'éducation dans la protection des jeunes face aux risques de la montée du radicalisme religieux ;
- au regain de religiosité chez les jeunes à travers l'aliénation virtuelle.

Dans un second temps, les intervenants ont exposé les cas de la France et de l'Italie en soulevant particulièrement les éléments examinant les communautés musulmanes dans ces deux pays et les stratégies déployées en vue d'éradiquer le phénomène de radicalisation et de terrorisme.

Dans un troisième temps, les intervenants ont notamment analysé comment “l’extrémisme violent” en Turquie confronte les jeunes à la recherche de la “pureté religieuse”, les effets du dualisme islam-laïcité au Bangladesh sur la gouvernance des religions et l’extrémisme religieux et le discours sur un islam modéré en Indonésie.

### **1. Prévention de la radicalisation violente d’inspiration religieuse chez les jeunes marocains**

Pour ce qui est du contexte marocain, **Mehdi Lahlou (UM5 de Rabat)** a rappelé au début qu’un certain nombre de jeunes d’origine marocaine ou maghrébine, ont été impliqués, depuis les attaques à la bombe contre les trains de Madrid en 2004, dans un certain nombre d’attentats terroristes à travers l’Europe (attentats de Paris en janvier et novembre 2015 à Bruxelles, Nice et Berlin en 2016 et à Barcelone en 2017). Ces attaques terroristes en Europe ont été justifiées par les meneurs des actes terroristes par le fait de se venger des pays occidentaux pour leur implication militaire dans les conflits en Afghanistan, en Syrie, en Irak ou en Libye. Les extrémistes islamistes dépeignent ces conflits comme des exemples des guerres menées par des “mécéants” contre l’islam.

Cependant, au cours des deux dernières décennies de radicalisation violente, les facteurs externes, a fait savoir l’intervenant, n’expliquent pas à eux seuls l’augmentation de la violence à motivation religieuse chez les jeunes originaires du Maghreb. Selon lui, il est essentiel de prendre également en compte les facteurs structurels internes, de long terme, à l’origine des changements politiques et sociaux à l’œuvre dans des sociétés conservatrices marquées par de forts déséquilibres économiques et sociaux et la prévalence de peu de libertés individuelles et collectives.

Par ailleurs, selon M. Lahlou, la marginalisation, la stigmatisation et la xénophobie affectent gravement les jeunes originaires des pays du Maghreb. Ces facteurs ont eu un impact significatif sur de nombreux migrants et enfants de migrants dans les pays de l’Union européenne tels que la France, la Belgique et l’Espagne également.

Globalement, les principaux facteurs structurels à l’origine de la radicalisation islamiste violente chez les jeunes au cours des dernières décennies ont été déclinés par l’intervenant comme suit :

- Un faible niveau de scolarité : environ un tiers des Marocains âgés de 20 à 29 ans n’ont pas été scolarisés au-delà du niveau primaire ;
- Un environnement socioculturel conférant aux jeunes des valeurs de plus en plus conservatrices (fondamentalistes religieuses) ;
- Une diminution de l’attractivité des partis politiques traditionnels (de gauche comme de droite) pour les jeunes ;
- La prolifération des médias numériques et des réseaux sociaux exposant trop souvent les jeunes à la désinformation et à la propagande.

En outre, des facteurs structurels dans les pays européens jouent un rôle important dont, notamment :

- L'expansion de projets épousant des idéologies religieuses fondamentalistes telles que le wahhabisme financé par l'Arabie saoudite, les Émirats Arabes Unis et d'autres pays du Golfe dans les banlieues pauvres des grandes villes (y compris Paris, Bruxelles et Barcelone) ;
- La manipulation des forces politiques extrémistes au niveau local, souvent à des fins électorales ;
- Le racisme, la xénophobie et toutes les formes de stigmatisation qui affectent négativement l'identité et le sentiment d'appartenance des jeunes d'origine maghrébine, plus particulièrement.

En plus de ces facteurs structurels, les autorités marocaines doivent faire face à des situations qui sont autant de dilemmes pour lutter contre la radicalisation d'inspiration religieuse. Parmi ceux-ci :

- Le fait que la monarchie marocaine fonde une grande partie de sa légitimité sur la religion (l'Islam ici, en l'occurrence) ainsi que sur son rôle dans sa protection. En effet, l'identification de l'État marocain à l'islam se reflète dans la Constitution du pays. Laquelle, néanmoins, tend à positionner le Maroc à l'échelle internationale comme un pays démocratique et moderne.
- Le caractère islamique prononcé de l'État signifie qu'une grande partie de la vie sociale - y compris le système éducatif, à partir du niveau élémentaire - est fortement imprégnée de religion. Cela alors même que l'école est généralement présentée comme la voie de la rationalité et du progrès scientifiques.
- L'État a souvent utilisé l'islam pour contenir l'opposition de gauche/socialiste dans le pays et à détourner l'attention de l'échec de ses politiques économiques et sociales. Paradoxalement, en l'absence d'opposition politique rationnelle, de tels échecs politiques ont été parmi les principaux facteurs qui ont poussé la population à devenir plus conservatrice et, dans certains cas, à adopter des idéologies et des positions islamistes radicales.
- Dans le même temps, les difficultés économiques et financières que le pays a connues, en particulier lors de la crise de la dette extérieure au début des années 1980, ont conduit à une dépendance accrue à l'égard de l'aide internationale, en particulier des monarchies du Golfe. Cependant, cette aide était accompagnée d'un alignement plus ou moins fort sur les idéologies religieuses radicales associées à ces mêmes monarchies.

Pour faire face à cette montée du radicalisme, représentant un grand danger pour l'économie et la sécurité du pays, l'intervenant a précisé que les autorités marocaines ont, à partir des années 2003-2004, décidé de renforcer leur lutte contre la radicalisation violente. Elles l'ont

fait par le biais d'une intervention à trois niveaux : institutionnel/exécutif, législatif et opérationnel.

Sur le plan exécutif, sous les auspices du roi - qui est constitutionnellement investi de l'autorité suprême sur les questions religieuses au Maroc -, le gouvernement a adopté une approche basée sur quatre objectifs complémentaires :

- Assurer la légitimité politique et sociale du régime. Cela se manifeste dans une quête pour préserver l'autorité du roi afin que la durabilité du système royal ne dépende pas des élections, du soutien parlementaire ou de tout système de délégation, mais de l'adhésion majoritaire de la population. Ce processus est fondamentalement lié à la croyance d'une grande partie de la société que l'autorité réside dans le rôle religieux prépondérant du roi, qui répond à la demande de stabilité et de sécurité morale, en l'absence de bien-être matériel et de prospérité économique.
- Contrer l'opposition politique, comme cela a été démontré entre les années 1970 et 1990, vis-à-vis de l'opposition socialiste et communiste et plus récemment vis-à-vis des manifestations du Printemps arabe en 2011.
- Répondre à la montée de l'islam chiite au Maroc, qui est censée refléter l'influence croissante de l'Iran au Maghreb et au Moyen-Orient. D'autres radicalisations religieuses ont été liées aux guerres en Afghanistan et dans les Balkans ainsi qu'à la répression menée par les forces de sécurité israéliennes contre la population palestinienne dans les territoires occupés.
- Soutenir la diplomatie marocaine, en particulier chez les alliés d'Afrique subsaharienne comme le Mali, le Sénégal et la Guinée-Conakry. Cela a été une des principales raisons de la création de la Fondation Mohammed VI pour la formation des imams. Basée à Rabat, la Fondation a un ensemble d'objectifs, parmi lesquels : « Unifier et coordonner les efforts des érudits religieux musulmans au Maroc et dans le reste des États africains, dont le but d'introduire les valeurs de tolérance de l'islam, de les diffuser et de les consolider ».

Au niveau législatif, deux lois constituent des éléments essentiels de l'arsenal juridique que le Maroc a mis en place dans sa lutte contre le terrorisme au cours des 20 dernières années. Ces lois, résumées ci-dessous, sont désignées comme suit : Lois 03-03 et 86-14.

Le 16 mai 2003, quelques jours après les attentats terroristes non revendiqués dans la plus grande ville du Maroc, Casablanca, le Maroc a promulgué sa première loi antiterroriste (Loi 03-03). Celle-ci identifie les infractions suivantes :

*« Constituent des actes de terrorisme des faits qui concernent intentionnellement une entreprise individuelle ou collective dans le but de porter gravement atteinte à l'ordre public par l'intimidation, la terreur ou la violence ». Ces infractions comprennent : « L'atteinte délibérée à la vie des personnes, à leur intégrité, ou à leurs libertés, l'enlèvement ou la séquestration de personnes; la contrefaçon ou falsification de monnaies; la*

*destruction, détérioration; le détournement, la dégradation d'aéronefs ou de navires ou de tout autre moyen de transport, la dégradation des installations de navigation aérienne, maritime et terrestre et la destruction, dégradation ou détérioration des moyens de communication ; le vol et l'extorsion de biens; la fabrication, la détention, le transport, ou l'utilisation illicites d'armes, d'explosifs ou de munitions et la participation à une association constituée ou à un accord conclu en vue de la préparation ou de la commission d'un des actes de terrorisme ».*

Quant à la Loi (86-14), celle-ci a modifié la première, après 2015, pour prendre en compte les "combattants étrangers" marocains et les crimes commis par eux hors du Maroc. Cet amendement est intervenu suite à la proclamation du soi-disant État islamique (EIIL) à Mossoul le 29 juin 2014, qui avait modifié alors la position de la communauté internationale dirigée par les États-Unis. Le même mois, le Maroc a soutenu le Conseil de sécurité de l'ONU dans l'adoption de la résolution 2170, qui « réaffirme que le terrorisme, y compris les actions de l'EIIL, ne peut et ne doit être associé à aucune religion, nationalité, ou civilisation ».

Cette résolution « invite tous les États membres à prendre des mesures nationales pour réprimer le flux de combattants terroristes étrangers vers les zones de guerre au Moyen Orient et à traduire en justice, conformément au droit international applicable, les combattants terroristes étrangers de l'EIIL, de l'ANF et toute personne, et tout groupe, toute entreprise ou entité associés à Al-Qaida. Réaffirme en outre l'obligation des États membres de prévenir les mouvements de terroristes ou de groupes terroristes, conformément au droit international applicable, notamment par des contrôles efficaces aux frontières et, dans ce contexte, pour échanger rapidement des informations, améliorer la coopération entre les autorités compétentes afin de prévenir les mouvements de terroristes et de groupes terroristes à destination et en provenance de leurs territoires, la fourniture d'armes aux terroristes et le financement qui soutiendrait les terroristes ».

Par ailleurs, le Maroc s'est engagé militairement avec la coalition internationale contre l'Etat islamique à partir de septembre 2014, ce qui impliquait automatiquement qu'il considérerait désormais les combattants sur le sol irakien comme ennemis.

Pour aider à faire respecter ces lois, sur le plan opérationnel, le Maroc a créé en 2015 une structure de sécurité opérationnelle nommée le Bureau central d'enquête judiciaire (BCIJ). Celle-ci, appelée FBI marocain, a été créée dans le cadre d'une démarche visant à renforcer la gouvernance de la sécurité en réponse aux développements internationaux et régionaux entre 2011 et 2015, marqués en particulier par la recrudescence des actes terroristes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Le BCIJ, qui est placé sous la supervision du procureur du roi, relève de la Direction générale de la surveillance du territoire. Il est chargé de poursuivre les crimes et délits visés à l'article 108 du code de procédure pénale, en particulier le banditisme, le trafic de drogue, le trafic d'armes et d'explosifs, le terrorisme, les atteintes à la sécurité de l'État et la falsification de monnaie. Cette nouvelle structure comprend un service de

police d'élite, qui reçoit une formation en matière juridique et professionnelle. Le siège de ce service est équipé de capacités techniques et technologiques avancées.

En juillet 2019, soit un peu plus de quatre ans après sa création, le BCIJ avait démantelé près de 70 cellules terroristes au Maroc. Entre 2015 et 2018, il en avait dissous 57, dont 51 liées à l'État islamique. Ses agents ont également arrêté 902 personnes, dont 14 femmes et 29 mineurs. Le nombre total de cellules terroristes liquidées au Maroc depuis 2002 a été de 183 et le nombre de personnes arrêtées pour des activités terroristes s'élève à 3 129.

En plus de ce qui précède, l'intervenant a informé que le Maroc a mis en œuvre un programme dit de déradicalisation dans ses prisons. Appelé "Moussalaha", ce programme a débuté en 2017. Il a été créé pour fournir « *les meilleures conditions pour une réinsertion partielle des personnes condamnées à des peines de prison pour extrémisme et terrorisme* ». Selon les responsables de l'administration pénitentiaire, le programme vise à saper les fondements du terrorisme avec des activités de surveillance et une vision à long terme ayant pour objectif de protéger la société marocaine de ce phénomène.

Le concept clé utilisé dans le programme de déradicalisation de Moussalaha est la « Réconciliation ». Celle-ci tourne autour de trois objectifs : se réconcilier avec soi-même, se réconcilier avec le texte du Coran et se réconcilier avec la société. Les cours dispensés facilitent la surveillance des personnes emprisonnées pour des actes de terrorisme. L'objectif est en fin de compte d'assurer leur "intégration harmonieuse" dans la société à la fin de leur peine d'emprisonnement.

Cependant, malgré la collaboration de 10 institutions publiques et de multiples experts externes dans ce programme, seul un nombre très limité de personnes en ont bénéficié. Selon l'agence de presse marocaine MAP, ce nombre était à peine de 68 en 2019.

Malgré tous les efforts du gouvernement marocain et des institutions publiques décrits ci-dessus, la menace de radicalisation et de violence à motivation religieuse n'a pas été considérablement réduite. Cette menace reste prégnante au Maroc comme dans d'autres pays européens. Ces menaces persistent même si :

- Le roi est constitutionnellement habilité à contrôler la sphère religieuse ;
- De multiples lois sont en place pour protéger la société marocaine contre la radicalisation religieuse ;
- Le discours politique cherche à propager la notion d'islam dans le cadre d'un Maroc modéré et ouvert offrant un environnement humaniste international ;
- Le ministère des Habous et des Affaires islamiques exerce un contrôle strict sur la plupart des mosquées du pays et sur une grande partie du système éducatif national ;
- L'État exerce un contrôle politique (et souvent financier) sur les médias publics et privés.

L'intervenant a fait savoir que des problèmes persistent néanmoins. Bien que le Maroc n'ait connu qu'un seul attentat terroriste depuis 2011, la radicalisation y reste un problème sous-jacent. Ceci est attribuable à de multiples facteurs dont, notamment :

- Des niveaux élevés de chômage et/ou de marginalisation chez les jeunes et les diplômés en particulier ;
- Un degré élevé de précarité exprimé par un faible revenu moyen par habitant et des déséquilibres importants dans la répartition des revenus et des dépenses entre les différentes composantes de la population ;
- Un manque d'accès aux services publics de base tels que l'école, la santé, l'eau potable ou l'assainissement ;
- Des niveaux élevés d'analphabétisme associés à l'incapacité des médias à relever le niveau éducatif de la société et à favoriser l'ouverture aux valeurs humaines universelles. Cela rend une grande partie de la société vulnérable à un discours religieux simpliste suggérant que toutes les difficultés du pays découlent d'un manque de respect envers l'islam et/ou de complots de forces étrangères qui sont dépeintes comme des ennemies de l'islam ;
- La pénétration du Maroc depuis les années 1990 par de nombreux diffuseurs arabes de télévision par satellite, y compris des chaînes satellitaires religieuses fondamentalistes, colportant souvent une idéologie radicalisée en direction des populations analphabètes ainsi que des couches sociales désavantagées. Cela se doit d'être remarqué en parallèle aux actions du ministère des Habous et des Affaires islamiques, y compris, en particulier, l'accélération de la construction de mosquées dans tout le pays au cours des dernières années (plus de 50 000 mosquées). De telles mosquées sont construites avec des fonds de ce même ministère ou grâce à des contributions de donateurs marocains individuels (bienfaiteurs) ;
- Obstacles à l'organisation et à l'expression au sein des partis politiques et exclusion de composantes de la population de la prise des décisions économiques ou politiques. Cela donne lieu à une approche fataliste de nombreuses personnes, en particulier les plus pauvres, qui comptent ensuite sur une intervention divine pour résoudre leurs problèmes. D'où le grand attrait du slogan « L'islam est la solution », très souvent entendu lors des manifestations organisées par les entités islamistes.

A la fin de sa présentation, l'intervenant a formulé des recommandations qui visent à lutter à la fois contre le conservatisme extrême et la radicalisation religieuse. Ainsi, à ses yeux, le Maroc devrait :

- adopter des réformes économiques et sociales, soutenues par l'UE, avec comme objectifs essentiels de réduire la pauvreté parmi sa population et de créer suffisamment d'emplois au profit de ses jeunes, y compris les jeunes diplômés ;
- réformer son système éducatif en adoptant des programmes moins basés sur la religion et montrant un plus grand respect pour les droits de l'Homme, les valeurs



universelles et l'égalité des sexes. En d'autres termes, aller vers la sécularisation du système éducatif national ;

- Mettre en place des programmes éducatifs visant à contrer la propagande et les idéologies djihadistes. Ces programmes peuvent utiliser les possibilités d'enseignement à distance telles que celles déjà initiées par la "Rabitat des Oulémas" du Maroc. De tels programmes devraient être développés en partenariat avec la société civile ainsi qu'avec les institutions européennes concernées, car ils seraient également orientés vers toutes les composantes de la jeunesse d'origine marocaine en Europe ;
- Veiller à ce que les fonds qui affluent vers le Maroc ainsi que vers certains pays européens en provenance d'Arabie saoudite et des Émirats du Golfe soient déconnectés de leurs arrière-plans politiques et idéologiques. Si nécessaire, essayer de s'en passer ou au moins de contrôler leur utilisation.
- Renforcer la collaboration entre les divers services de sécurité impliqués dans la lutte contre la radicalisation violente, tout en veillant à ce que cette collaboration se déroule dans le respect des droits de l'Homme. Sinon, cela risque d'être contre-productif.

Pour compléter ce tour d'horizon sur les facteurs internes et externes à l'origine de la montée de l'extrémisme religieux dans le contexte marocain, **Mohamed Abdelouhab Rafiky (Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès)** a relaté l'historique du mouvement du wahhabisme au Maroc.

Pour lui, suite aux répercussions des événements majeurs intervenus en 1979 en Iran, le Maroc, craignant tout autant la propagation des idéologies révolutionnaires soutenues par le régime des mollahs que le renforcement des courants de gauche et marxistes dans le pays, a opté, sous le règne de Hassan II, pour l'accueil de nombreux dirigeants des Frères musulmans, tous rattachés à l'Arabie Saoudite, en vue de faciliter la propagation de l'idéologie wahhabite notamment dans les rangs de la jeunesse marocaine. Les mesures les plus importantes qui avaient alors été prises par les autorités politiques furent :

- L'arrêt des enseignements de philosophie dans les écoles et universités marocaines: l'esprit critique et le sens intellectuel que prodiguait la philosophie représentaient une menace pour la stabilité et la légitimité du système politique en place et un support aux forces de l'opposition ;
- La promotion des idéologies salafistes et des valeurs conservatrices ;
- L'ouverture des portes des mosquées aux courants wahhabites : l'État a permis au courant salafiste de construire l'une des plus grandes mosquées du Maroc dans la ville de Casablanca, à Ain Diab, où l'Arabie saoudite a nommé un Imam et prédicateur, disciple de Taqi al-Din Hilali pour répandre les croyances salafistes dans la région.

- La création d'écoles coraniques salafistes : des dizaines d'écoles, adeptes du courant d'Ibn ibn Timiya et de Mohamed Wahab, ont adopté la ligne idéologique salafiste à travers tout le pays : Ces écoles ont bénéficié d'un soutien financier très important de l'Arabie Saoudite ainsi que des autorités locales, leur fournissant toutes les facilités administratives nécessaires à la réalisation de leurs activités ;
- L'octroi de bourses à des étudiants à la mosquée islamique de Médine : Cette Université a été fondée en 1962 et son but était d'accueillir des étudiants de différents pays du monde et de les expédier avec des doctrines wahhabites, d'être des défenseurs et des visionnaires de cette idéologie dans leurs pays après leur retour au pays ;
- La création des universités d'été pour "l'éveil islamique" : Les premières universités ont vu le jour à Casablanca en 1990 et en 1991. Les rencontres ont permis au mouvement islamiste au Maroc de rencontrer ouvertement les dirigeants des mouvements islamistes internationaux, auxquels participaient Rachid Ghannouchi, leader d'Ennahda en Tunisie, Mahfouz Al Nahnah, leader du Mouvement de la société islamique Hams en Algérie, et d'autres représentants des mouvements islamistes.

**Badr Karkbi (Université Mundiapolis de Casablanca)**, de son côté, est intervenu pour expliciter la dimension de "la sécurité spirituelle" et ses variations sur la politique religieuse marocaine.

Pour lui, en tant que "monarchie ancestrale", le Maroc se distingue par la centralité de l'islam à la fois dans la légitimation de la politique du "royaume chérifien" et dans l'imaginaire social. Ce particularisme a été consolidé par la constitution de 2011, qui maintient les principaux marqueurs religieux malgré le contexte politique qui l'a engendrée, marqué par le Printemps arabe et la mobilisation du Mouvement du 20 février réclamant une monarchie parlementaire. Ce modèle a, toutefois, selon l'intervenant, montré plusieurs limites au cours des dernières années. Le marxisme – et ses revendications laïques – avait été identifié comme la principale menace au statu quo dans la seconde moitié du XXe siècle, mais l'accent mis sur "l'ennemi de gauche" a éclipsé la montée en puissance de l'islamisme en tant qu'idéologie de protestation. Les attentats du 11 septembre à New York (2001), Casablanca (2003) et Madrid (2004) ont fait passer la religion d'une dimension de légitimité à une préoccupation sécuritaire. L'internationalisation du djihad, la montée de l'État islamique et de Boko Haram au Sahel ont forcé le Maroc, en raison de sa position géographique, à devenir d'une certaine façon le nouveau centre religieux du monde musulman. En conséquence, le Maroc a souligné son attachement au rite malékite comme un moyen de se distancier du rite hanbalite, qui est associé à la radicalisation violente.

Ainsi, pour l'intervenant, la réforme du champ religieux marocain a mobilisé le concept de la "sécurité spirituelle" pour combattre l'ennemi local, puis a été intériorisé et exporté par

la formation des imams et des Mourchidines et Mourchidates. L'analyse de l'intervenant a, par ailleurs, offert un nouvel aperçu de "l'islam consulaire" qui représente la nouvelle arme diplomatique du Maroc.

Pour sa part, **Azzedine Akesbi (UM5 de Rabat)** a traité dans sa communication la question de la violence dans les écoles marocaines et leurs environs immédiats. Il a soutenu qu'il convient de souligner le caractère commun de la violence observée dans la société marocaine. Celle-ci affecte fortement les femmes, les enfants et les jeunes, comme c'est le cas dans plusieurs pays.

La présentation a analysé les données sur la violence à l'école au Maroc à partir de différentes sources et enquêtes. Parmi les conclusions et enseignements qui en ressortent, il convient de souligner que la violence observée dans la société marocaine est assez répandue. Elle affecte fortement les femmes, les enfants et les jeunes. C'est aussi le cas dans différents pays. Cette violence de nature multiforme a également été identifiée dans les écoles selon plusieurs sources et acteurs éducatifs. Elle est bien implantée et considérée comme plus importante dans les environs et sur le chemin de l'école. Les acteurs de l'éducation nationale confirment que la violence scolaire est multiforme et bien établie. Son intensité varie, toutefois, en fonction des lieux et des acteurs. Par exemple, elle est considérée comme plus fréquente dans l'environnement scolaire et dans les moyens de se rendre à l'école.

Les raisons à l'origine de la violence scolaire avancées par les différents acteurs éducatifs enquêtés sont cohérentes. Les causes envisagées se renforcent mutuellement. En particulier, le facteur "échec scolaire" est mentionné comme très important par tous les acteurs de l'éducation. Par ailleurs, tous les acteurs éducatifs s'accordent à accorder une grande importance aux humiliations et au sentiment d'injustice auxquels une partie des élèves est exposée à l'école.

Pour A. Akesbi, il est crucial de préciser que cette violence et ses différentes formes identifiées ne relèvent pas du radicalisme religieux. Le développement de ce dernier et ses mécanismes - y compris la manipulation et l'exploitation des jeunes et des chômeurs - se déroule en général en dehors de l'école.

Cependant, l'intervenant souligne qu'il n'y a pas eu, jusqu'à présent, de formulation d'une politique globale de prévention de la violence dans les écoles. Selon certains acteurs de l'éducation nationale, les enseignants qui supervisent les programmes ne sont pas capables d'analyser de manière critique et de déchiffrer le contenu des messages relatifs à la violence véhiculés sur les médias et les réseaux sociaux. D'où l'intérêt à promouvoir des activités parascolaires pour développer le sens civique des citoyens responsables et leur offrir des espaces où les jeunes peuvent s'exprimer et s'intégrer socialement. Ces activités

jouent un rôle important dans le développement des enfants et des adolescents. Ils doivent être institutionnalisés et faire partie de la structure des programmes scolaires.

La politique et l'action préventive dans ce domaine devraient considérer que l'école peut devenir un espace de pratique et d'apprentissage de la démocratie et des droits de l'Homme. Il s'agit, notamment, de donner une place centrale aux jeunes dans cet espace. Enfin, toutes les mesures à prendre ne peuvent être couronnées de succès que s'il y a une révision des programmes scolaires, ce qui implique de revisiter les valeurs et principes véhiculés par la culture dominante. La politique en la matière nécessite donc une intervention globale et intégrée. Elle doit tenir compte des mécanismes, des lieux et des moyens qui permettraient de réduire la violence qui touche l'école et favoriser une communication positive susceptible d'apaiser les tensions qui surgissent à ce niveau.

Pour **Mounir Zouiten (UM5 de Rabat)**, le regain de religiosité chez les jeunes est aussi le fait de "l'aliénation numérique" régnante.

Dans la région du Maghreb et du Moyen-Orient, certains jeunes sont pris sous l'emprise de la radicalisation religieuse et, parfois même, sous l'emprise de la violence terroriste par le moyen des réseaux sociaux.

L'intervenant a expliqué que les raisons qui poussent les jeunes à se radicaliser et à commettre des actes violents en invoquant l'islam sont d'ordre socio-économique - ce qui est la perception centrale de l'équipe UM5R du projet - mais également culturaliste.

- La première raison est explicitée par le fait qu'une bonne partie des jeunes qui se radicalisent sont dans une position d'exclusion sociale. Ils sont en rupture avec la société dans laquelle ils vivent, ne s'y sentent pas à leur place et ont du mal à s'y intégrer. Ceci entraîne fréquemment des dérives et, par conséquent, un rejet. Cette exclusion les plonge dans un sentiment de frustration, de désespoir et de colère vis-à-vis de la société et débouche, généralement, sur la radicalisation et la violence.
- La seconde raison met en cause la force des discours idéologiques venus d'Orient, opposant un "islam pur" des origines à un monde moderne diabolisé. Ces discours arrivent, dans une scène politique où l'opposition de gauche est maintenue sous haute pression, à convaincre certains individus à se tourner vers le radicalisme violent.

La tendance à la radicalisation d'inspiration religieuse des jeunes est désormais nourrie par le biais des plateformes numériques (média, réseaux sociaux et Internet). Le discours

radical a été majoritairement diffusé, dans un premier temps, à travers les chaînes arabes, en particulier "Aljazira", financées par des moyens colossaux des pétrodollars du Qatar. Cette intrusion a été favorisée, par la suite, par la connexion à d'autres réseaux tels l'Internet.

La nouvelle forme de radicalisme musulman surgit dans ce contexte, en utilisant Internet comme vecteur de communication et d'endoctrinement. Celui-ci est devenu un espace social à part entière. Il n'est pas seulement le lieu où l'on s'informe et qui permet des rencontres "réelles" ultérieures, mais un endroit où l'on interagit, où des liens se nouent autour d'émotions et d'opinions communes. A cela s'ajoute la possibilité, du fait des nouvelles technologies de communication, d'être constamment en lien sur le web participatif : les échanges sur les forums, par emails ou messageries instantanées et les réseaux sociaux peuvent se prolonger en tout temps et en tout lieu.

La mondialisation permet au religieux de se construire dans un espace (virtuel) qui n'est plus territorial. Pour toucher les gens, le religieux doit apparaître universel, il n'est plus lié à une culture spécifique qu'il faudrait comprendre afin de décrypter le message. De manière générale, le religieux mondialisé offre un "prêt à consommer", ou plus exactement, un "prêt à croire".

Le discours radical parvient à embrigader les jeunes désenchantés et avides de discours enflammés que seule la nébuleuse des prêcheurs radicaux est en mesure de leur offrir. On s'accorde aujourd'hui à affirmer que, du fait de la globalisation et de la sécularisation, le numérique, par l'Internet, joue un rôle prépondérant dans le recrutement et la radicalisation des individus et notamment des jeunes. Internet permet aux jeunes désœuvrés, s'estimant déclassés, de rejoindre une communauté virtuelle de substitution.

Face à cette instrumentalisation, de plus en plus dangereuse du religieux, il s'agit, selon l'intervenant, de convenir de la nécessité d'une autocritique et d'une réforme du religieux, qui à partir d'un travail interne à l'islam serait capable de déconstruire la lecture ultraviolente et perversive des courants radicaux.

Dès lors que la radicalisation "s'attrape" sur Internet, également, il convient de favoriser une forme d'hygiène informationnelle. La lutte contre la radicalisation en ligne est d'une importance cruciale, eu égard de la forte présence des réseaux numériques dans notre quotidien, en particulier chez les jeunes, et des potentiels dangers qu'ils peuvent engendrer.

Dans cette perspective, qu'il s'agisse de radicalisation ou de dérives sectaires, il revient à l'État d'affronter ce nouvel ennemi sur plusieurs fronts, notamment dans le monde numérique. Il doit construire des réponses en matière de prévention et de détection, d'accompagnement des victimes. Il appartient à l'État de garantir à l'individu les conditions de son autonomie et le défendre contre toute forme d'emprise. Cette protection doit porter autant sur l'instruction et la formation de l'esprit critique, que sur les conditions d'accès à l'information pour tous, la lutte contre toutes les formes d'emprise, de conditionnement idéologique, de propagande et de désinformation.

## **2. Perspective comparative : Les cas de la France et de l'Italie**

Dans la perspective comparative avec le cas du Maroc, **Tina Magazzini (EUI, Italie)** est intervenue pour examiner le cas de la France.

Ayant été à l'épicentre de certains des attentats les plus médiatisés, perpétrés en Europe au cours de la dernière décennie, la France a connu une large couverture médiatique, un débat politique et une érudition académique à la fois sur les attaques terroristes menées sur son territoire et sur sa gouvernance de l'islam. Chaque attaque violente, depuis 2015, a polarisé davantage la société française sur un sujet déjà controversé, à savoir la mesure dans laquelle l'État Français devrait tenir compte de la diversité religieuse en général et de l'islam en particulier. Dans ce contexte, une attention croissante a été accordée au rôle et au positionnement des dirigeants et des communautés musulmanes, à leur confiance et à leur loyauté envers le gouvernement Français, mais relativement peu d'attention s'est concentrée sur la question inverse: Dans quelle mesure le gouvernement Français fait confiance à ses communautés musulmanes, et quelles conséquences cela a sur la dynamique de résilience à l'extrémisme violent.

S'appuyant sur des entretiens avec des décideurs politiques et des experts, ainsi que sur des documents politiques et des livres blancs, l'analyse de T. Magazzini vise à mettre en évidence la relation entre la gouvernance de l'islam en France et la radicalisation violente, en essayant de comprendre de quelles manières et par quels processus le gouvernement français, ses forces de l'ordre et ses diverses institutions pertinentes ont abordé et tenté de contrer les actes de violence d'inspiration religieuse. La communication examine donc la capacité et le niveau de confiance de l'État Français envers ses minorités religieuses, et en particulier les musulmans, dans le contexte de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, tant en termes de régulation de la sphère religieuse que de "réforme" du discours religieux.

**Vito Morisco (Université d'Exeter- UK)** a, de son côté, relaté la problématique du rôle des communautés musulmanes italiennes dans le cadre national de la lutte contre le terrorisme.

L'intervenant a étudié comment les musulmans sont considérés simultanément comme des acteurs proactifs dans l'opposition à la menace terroriste et comme des communautés suspectes. La communication s'appuie sur l'approche critique du terrorisme qui contribue à identifier la complexité du phénomène djihadiste en Italie, les réponses sécuritaires du gouvernement italien et son impact sur les communautés musulmanes.

L'étude de cas italienne représente, aux yeux de l'intervenant un exemple aussi intéressant que pertinent parce qu'une discussion académique sur la stratégie actuelle contre le terrorisme est soit absente de la littérature, soit limitée à l'étude de la structure antiterroriste bureaucratique, tandis que le rôle des communautés musulmanes est tout à fait négligé.

L'intervenant a souligné qu'il est impératif de combler cette lacune dans la recherche en s'appuyant sur une analyse approfondie des documents juridiques et des projets de lois, ainsi que sur des entretiens semi-structurés avec des experts en lutte contre le terrorisme, les représentants des principales entités islamiques et des politiciens des partis de droite et de gauche.

Le constat qui en découle est que malgré une machinerie antiterroriste et un système judiciaire complexe et bien organisé, l'Italie n'a pas encore développé de programmes pertinents de lutte contre la radicalisation, contrairement à la plupart des pays européens. Au lieu de cela, elle a principalement adopté des mesures répressives telles que l'expulsion administrative.

Après l'échec de la tentative de 2017 de doter l'Italie de politiques adéquates de déradicalisation, l'ancien ministre de l'Intérieur Marco Minniti a proposé le "Pacte national avec l'islam italien". Bien qu'un pacte national ou "Intesa" ait finalement été conclu, cet accord reste dépendant des besoins de sécurité nationale et ne confère pas la même reconnaissance ni les mêmes droits aux musulmans que ceux accordés à la plupart des autres minorités religieuses en Italie.

En conclusion, les relations entre les musulmans et l'État italien semblent être, selon le communicant, un "mariage de convenance" dans lequel la communauté musulmane, en échange d'un statut juridique et financier peu valorisant, est cooptée dans des activités de police et de renseignement.

### **3. Perspective comparative : Les cas de la Turquie, du Bangladesh et de l'Indonésie**

La communication de **Metin Koca (Université Bilgi, Turquie)** interroge la façon dont les jeunes européens, qui recherchent la pureté religieuse, se sentent confrontés à des actions extrémistes violentes.

En faveur des mesures contre la terreur "djihadiste", de nombreux catholiques et calvinistes conservateurs s'abstiennent d'exprimer des idées qui pourraient être considérées comme les plaçant du même côté que les musulmans conservateurs, par exemple en ce qui concerne les « valeurs familiales ». D'autre part, bien qu'ils aient des opinions fortes contre l'extrémisme violent, de nombreux musulmans conservateurs évitent d'exprimer leurs croyances religieuses dans l'espace public pour ne pas donner une mauvaise image de l'islam, « qui est déjà très dégradée » selon une personne interrogée. La question abordée par cette contribution est donc la suivante : dans quelle mesure ces personnes sacrifient-elles leur radicalisme pour suivre la perception de « pertinence » que le débat public leur impose ?

L'analyse repose sur les frontières entre ceux qui en viennent à embrasser les extrémismes violents « de droite » ou « djihadistes » et la politique de la religion ou de la culture comme modèle pour identifier, évaluer et offrir des stratégies alternatives pour le changement politique. Cette classification repose sur l'argument sous-estimé selon lequel les extrémistes violents partagent davantage entre eux qu'avec ceux avec lesquels ils sont idéologiquement associés, en fonction de leur religion. Un tel argument remet en question un certain nombre d'hypothèses dans la littérature sur la radicalisation, notamment l'« hypothèse modérée », selon laquelle la meilleure façon de lutter contre l'extrémisme violent est de soutenir la version la plus douce d'une idéologie. Sur la base d'une sélection de 130 entretiens menés avec des citoyens européens musulmans et blancs auto-identifiés dans le cadre d'un grand projet de recherche (PRIME Youth), l'intervenant a cherché à comprendre comment les jeunes européens qui définissent leurs priorités autour de la pureté religieuse naviguent dans l'espace public et négocient leur liberté d'expression. Les résultats pointent vers leurs stratégies disponibles et nous amènent à remettre en question la criminalisation de la pensée radicale et la conceptualisation du radicalisme le long de l'axe laïc-religieux.

Dans sa communication sur l'extrémisme religieux au Bangladesh, **Muhammad Rezaur Rahmna** a mis l'accent sur les effets du dualisme islam-laïcité sur la gouvernance des religions.

Le Bangladesh est l'un des premiers pays musulmans majoritaires à intégrer la laïcité comme principe constitutionnel fondamental. Cependant, depuis son inclusion dans la première constitution du Bangladesh, les milieux laïques et islamiques sont apparus comme des rivaux dans la sphère politique. Les opportunistes politiques ont depuis utilisé la laïcité comme une idéologie concurrente de l'islam pour renforcer la politique fondée sur la religion, initiant ainsi un dualisme islam-laïcité dans la politique bangladaise. La suppression ultérieure de la laïcité et sa réinsertion ainsi que la reconnaissance constitutionnelle de l'islam en tant que religion d'Etat ont formalisé le dualisme et profondément islamisé la sphère politico-juridique avec une forte montée de l'extrémisme religieux. La littérature existante montre que si le gouvernement actuel



utilise une rhétorique laïque de neutralité et d'égalité de citoyenneté, les discriminations opérées par le gouvernement contre les minorités religieuses persistent et l'extrémisme religieux demeure une menace potentielle. Dans ce contexte, la communication porte deux interrogations principales : a) dans quelle mesure le dualisme islamo-laïque influence-t-il la capacité du gouvernement à assurer la neutralité dans la gouvernance des religions et de l'extrémisme religieux ? b) Quels sont les autres catalyseurs qui contribuent à l'escalade de la violence communautaire et d'autres formes d'extrémisme religieux au Bangladesh ?

S'appuyant sur l'analyse textuelle et politique des lois statutaires, des politiques gouvernementales, des rapports nationaux sur les situations des droits de l'homme, de la littérature savante et des archives de journaux, la présentation analyse de manière critique les discours actuels sur la gouvernance des religions et la violence / l'extrémisme religieux. Le même document soutient que ce dualisme a des effets primordiaux sur ces deux phénomènes. En s'alignant sur d'autres catalyseurs, tels que les lois anti-laïques, le soutien institutionnel disproportionné dans la gouvernance religieuse et le favoritisme musulman du gouvernement, ce dualisme a des effets globaux et a créé une domination majoritaire qui se répercute négativement sur les minorités. La communication conclut que ces facteurs ont contribué conjointement à l'escalade de la violence communautaire ainsi qu'à d'autres formes d'extrémisme religieux.

**Amanda tho Seeth (Université d'Humboldt, Berlin-Allemagne)** est intervenue pour expliciter le discours de l'islam modéré en Indonésie.

Dans le contexte de la montée de l'intolérance et du radicalisme islamiques depuis l'effondrement du régime du Général-Président Suharto en 1998, les autorités de l'État indonésien se sont lancées dans une stratégie de promotion discursive d'un islam indonésien intrinsèquement modéré et pacifique. Cette approche de régulation et d'interprétation de l'islam est un projet multidimensionnel qui comprend une collaboration avec des acteurs de la société civile islamique qui travaillent au niveau de la base et au sein des cercles de l'élite politique où ils s'engagent à populariser les idées sanctionnées par l'Etat, celles d'un Islam modéré ou "Islam Nusantara" (Islam de l'archipel), "Islam Berkemajuan" (Islam progressiste) et "Islam Wassathiya" (Islam du Moyen Chemin).

En outre, l'agenda politique officiel opère à différentes échelles géographiques, car il cible la population nationale ainsi que la "Oumma musulmane" mondiale et les partenaires occidentaux à qui une image d'une nation à majorité musulmane attrayante, modérée et moderne est « vendue » afin de renforcer la réputation et l'autorité du pays sur la scène internationale.

Cependant, en Indonésie même, les idées de l'islam modéré sont contestées par les croyants plus conservateurs, tandis que le gouvernement et les organisations civiles

islamiques de masse ne sont pas toujours cohérents dans leur positionnement et leur comportement politiques. La communication cartographie les différents acteurs et institutions impliqués dans le discours officiel et la promotion d'un islam indonésien modéré, et discute de manière critique des incohérences internes, des tensions et des contre-mouvements en évolution. Un accent particulier est mis sur la façon dont les instituts d'éducation islamique d'Etat sont cooptés et comment, par cette implication, les autorités étatiques visent également à reprendre le contrôle de l'écosphère éducative islamique indonésienne très diversifiée, décentralisée et principalement indépendante, soupçonnée de produire des vues islamiques radicales. Le texte conclut que le résultat définitif, succès ou échec, du « projet d'islam modéré » en Indonésie reste à voir, mais qu'il a déjà déclenché de nouveaux clivages au sein de la société indonésienne.

## **Epilogue**

Comment faire pour s'attaquer au radicalisme aliénant d'inspiration religieuse et immuniser les jeunes contre l'extrémisme, au Maroc comme ailleurs dans le monde?

L'Etat marocain a adopté depuis quelques années une approche combinant le sécuritaire et l'encadrement religieux. "L'offre religieuse publique" se base sur un islam "marocain", historiquement considéré comme ouvert et tolérant. Mais cet anti-endoctrinement peut s'avérer inefficace face à un endoctrinement plus fort et plus dynamique (au jour-le-jour), celui qu'Internet et les réseaux sociaux offrent facilement au plus grand nombre.

Le salafisme djihadiste se différencie par un recrutement sans chef identifiable. Il se fait par un système réticulaire qui enserre le candidat/cible et le porte vers une conversion radicale.

Le seul rempart, pour faire face à cette montée de la radicalisation, demeure l'école. L'éducation, comme étant un pilier du développement, est la clef de l'ouverture et de l'ascension sociale. Elle est le garant du rayonnement de la lumière de l'esprit et le stimulateur du détachement de la mentalité du repli identitaire, pour peu que ses programmes soient fondés sur les valeurs universelles de paix, de justice et de règlement pacifique des différends.

Il est donc impératif de réformer l'école – toutes les écoles - en vue d'encourager l'esprit critique, rationnel et une culture générale solide y compris religieuse chez les apprenants. Il faut s'attaquer directement au socle idéologique qui sert de base à la mouvance jihadiste, mais aussi à tous les extrémismes, qu'ils soient politiques ou religieux.

L'approche doit être intellectuelle et également éducative et sociale. Elle pourrait être aussi culturelle et cultuelle. Il faudrait notamment faire un tri dans le patrimoine religieux, islamique entre autres, et avoir le courage d'abroger/ignorer certains textes et d'en mettre en avant d'autres. Il faut oser une révolution de l'intérieur même du texte

religieux. Sinon, cette littérature servira les intérêts des extrémistes et des radicaux de tous bords et produira tous types de violences.

La formation, à quelque niveau qu'elle soit, doit favoriser l'accès à un savoir réflexif cheminant vers la construction d'opinions et de pratiques éclairées. Elle doit orienter les jeunes vers le développement de leur intelligence et leur pensée critique, vers un esprit de pluralisme. Les enseignements devraient rehausser les savoirs, les compétences intellectuelles et la culture générale des élèves et des étudiants pour pouvoir se réconcilier avec l'universel, y compris lorsqu'il se présente avec ses différences et sa complexité.

L'Université doit être, dans cette perspective, perçue et organisée comme un vecteur permettant de faire progresser les acquis de la Science et de lutter contre la médiocrité, le simplisme, l'absolutisme et le conservatisme culturel, politique et religieux. Seule une instruction à caractère scientifique et humaniste est capable de créer une opinion solide sur l'état des choses, du monde et de la société. C'est une affaire de changement de mentalité, d'adoption de nouvelles valeurs de travail, de solidarité, non confessionnelle, et d'ouverture vers les autres.

L'exigence absolue de la qualité dans toutes les missions qu'assume la communauté universitaire est la meilleure garantie pour permettre la réussite du plus grand nombre de jeunes et pour leur assurer la transmission des savoirs dont ils ont besoin et, aussi, une bonne insertion dans le monde professionnel et autre, avec ses contradictions et ses apports de toutes natures.

C'est par là que passe aussi le développement économique et social sans lequel les sentiments de marginalisation, de rejet et d'infériorisation, facteurs matériels de radicalisation, seront exacerbés. Et, par ailleurs, si ce développement est une affaire de changement des structures socio-économiques, il est aussi, concomitamment, une affaire de changement de mentalité et d'adoption de nouvelles valeurs de travail, de solidarité non confessionnelle, et d'inclusion sociale plutôt que d'exclusion de l'autre, à commencer par la femme.

La religiosité et la foi sont des dimensions intrinsèques à la nature humaine. L'Homme a besoin d'une spiritualité qui lui donne une satisfaction morale et une paix intérieure. Le mieux est de faire en sorte que celles-ci se perpétuent dans le champ de l'intime.

C'est le sens même de l'Islam lorsqu'il affirme et consigne dans le texte coranique qu'il n'y a point de contrainte en matière de religion ("*La Ikraha fi Eddine*"). De la sorte, la liberté impose la laïcité qui n'a rien à avoir avec l'athéisme évoqué souvent par les détracteurs de la libre pensée, politique comme religieuse.



جامعة سيدي محمد بن عبد الله بفاس  
+0800444 0484 000000 01 40811100 | 300  
UNIVERSITÉ SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH DE FES



**GREASE**  
Religion, Diversity  
and Radicalisation

## GREASE Conference

**“Radicalisation, Secularism and the Governance of Religion:  
Bringing together European and Asian Perspectives”**

**“Radicalisation, sécularisme et gouvernance des religions:  
rassembler les perspectives européennes, méditerranéennes et  
asiatiques”**

**11-13 May 2022 | 11-13 mai 2022**  
**Salle des conférences, Cité de l’innovation**  
**de l’Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès (USMBA)**

### Scientific Organisers:

**Anna Triandafyllidou** | Ryerson University (Toronto)

**Tina Magazzini** | European University Institute (Florence)

**Mehdi Lahlou** | Mohammed V University (Rabat)

**Mounir Zouiten** | Mohammed V University (Rabat)



The GREASE project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement number 770640